

RENAUD BOUTINON

EI - Agent Général d'Assurance Exclusif

19 allées Fénélon

46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 38 13

Email : agence.renaud.boutinon@mutuelledepoitiers.fr

N° Orias : 07007333 (www.orias.fr)

Le 30 octobre 2025

4100

 M OU MME THIERRY MOLES
 988 ROUTE DE FONTANET
 46000 CAHORS

Référence : 0453642 4100 PM

Objet : Votre plan de prélèvement

Cher Sociétaire,

Votre plan de prélèvement arrive à son terme pour la période en cours.

Nous vous prions de trouver ci-dessous l'ajustement correspondant, ainsi que votre nouvel échéancier pour la période annuelle à venir.

1/ Ajustement de la période du 01/11/2024 au 31/10/2025

Solde au 31/10/2025 à régulariser	14,00 €
(Voir détail de votre relevé de compte au verso)	

Cette somme sera prélevée sur votre compte bancaire à la date suivante :

PRELEVEMENT D'AJUSTEMENT	
10 novembre 2025	14,00 €

2/ Plan de prélèvement pour la période annuelle à venir

Montant prévisionnel de vos cotisations	1114,00 €
(cumul des dernières cotisations annuelles connues de chaque contrat en vigueur)	
(Voir détail à la fin de ce courrier)	

Le calendrier de vos prélèvements sur la période annuelle à venir s'établit comme suit :

PRELEVEMENTS NOUVELLE PERIODE	
8 janvier 2026	111,00 €
9 février 2026	111,00 €
9 mars 2026	111,00 €
8 avril 2026	111,00 €
11 mai 2026	111,00 €
8 juin 2026	111,00 €
8 juillet 2026	111,00 €
10 août 2026	111,00 €
8 septembre 2026	111,00 €
8 octobre 2026	111,00 €
9 novembre 2026	Ajustement éventuel
8 décembre 2026	Ajustement éventuel

3/ Vos références bancaires

 MR MOLES THIERRY
 BPO CAHORS GAMBETTA

 IBAN = FR76 XXX0 7XXX 2403 221X XX05 9XX
 BIC = CCBPFRPPTLS

 ICS = FR84ZZZ381357
 RUM = ++MDP00052313SO

 (en cas d'erreur ou de changement de RIB, prenez contact avec votre Agent ou connectez-vous à votre espace perso
www.mutuelledepoitiers.fr)

Détail pour la période du 01/11/2024 au 31/10/2025

Relevé de compte arrêté au 31/10/2025 Sociétaire 0453642 MME THIERRY MOLES OU	DEBIT (somme à nous devoir)	CREDIT
VOTRE SOLDE AU 31/10/2024 (selon dernier relevé du 28/10/2024)	7,00	
COTISATIONS dues sur la période	(1044,00)	
. EXPERT PEUGEOT, EQ-053-LS (1739257 E31)		
01/11/2024 Cotisation du 05/11/2024 au 05/11/2025	769,00	
. Accidents du conducteur (1491701 C40)		
01/04/2025 Cotisation du 05/04/2025 au 05/04/2026	105,00	
. Garantie des Accidents de la Vie (1584419 C41)		
01/12/2024 Cotisation du 05/12/2024 au 05/12/2025	170,00	
Vos REGLEMENTS sur la période		(1037,00)
08/11/2024 Prélèvement		7,00
08/01/2025 Prélèvement		103,00
10/02/2025 Prélèvement		103,00
10/03/2025 Prélèvement		103,00
08/04/2025 Prélèvement		103,00
09/05/2025 Prélèvement		103,00
10/06/2025 Prélèvement		103,00
08/07/2025 Prélèvement		103,00
08/08/2025 Prélèvement		103,00
08/09/2025 Prélèvement		103,00
08/10/2025 Prélèvement		103,00
SOLDE AU 31/10/2025 (7,00 + 1044,00 - 1037,00)	14,00	

Vos cotisations pour la période annuelle à venir

Liste des contrats actuellement en vigueur Sociétaire 0453642 MME THIERRY MOLES OU	ECHEANCE ANNUELLE	COTISATION ANNUELLE *
EXPERT PEUGEOT, EQ-053-LS (1739257 E31)	Novembre	839,00
Accidents du conducteur (1491701 C40)	Avril	105,00
Garantie des Accidents de la Vie (1584419 C41)	Décembre	170,00
TOTAL COTISATIONS ANNUELLES TTC		1114,00

* Dernière cotisation annuelle TTC connue qui ne tient pas compte des éventuelles diminutions ou augmentations qui pourraient intervenir dans la période à venir. Les montants exacts vous seront communiqués à l'échéance de chacun de vos contrats.